

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La région métropolitaine de Montréal devrait avoir son Parc urbain national comme à Toronto

Montréal, le 23 novembre 2017- Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) de Montréal, de Laval et des Laurentides annoncent, avec la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) et la Chaire UNESCO en paysage et environnement (CUPEUM) de cette même institution, l'amorce d'une collaboration visant la mise en place d'un Parc urbain national sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

La CMM, dans le cadre de son Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD), s'est donné, en 2012, deux objectifs clairs concernant les milieux naturels sur son territoire : 17% d'aires protégées et 30% de superficies boisées. Pour les atteindre, il faut prendre les moyens suffisants et un grand parc urbain y contribuerait très certainement. Enthousiasmées par le nouveau Parc urbain national de La Rouge à Toronto, les organisations souhaitent que la métropole québécoise s'inspire de ce magnifique projet de société pour se doter aussi d'un tel parc.

Montréal, Laval et Rive-Nord, au cœur d'un potentiel futur parc urbain national

Avec le Parc urbain national de La Rouge à Toronto, on parle à terme d'un territoire protégé de 79,1 km² (7910 hectares). Pour être dans le même ordre de grandeur au niveau de la métropole québécoise, il faut rassembler, et donc connecter, les milieux naturels présents sur le territoire. Ceci est tout à fait en concordance avec le PMAD de la CMM.

L'ouest de l'île de Montréal offre déjà des accès à la nature à la population et des milieux naturels privés pourraient venir les consolider, comme les terrains du secteur de Pierrefonds-Ouest. Pour Coralie Deny, directrice générale du CRE-Montréal, « beaucoup d'organismes et de groupes de citoyens demandent depuis longtemps plus de parcs et de milieux naturels protégés. Avec leur raréfaction, il est temps que les différents paliers de gouvernement conjuguent leurs efforts pour poser un geste d'envergure. Toronto l'a fait, alors pourquoi pas Montréal? »

Avec l'adoption de son nouveau schéma d'aménagement et de développement et avec sa vision *Urbaine de nature*, Laval s'est définitivement engagée dans un virage vert et bleu. « Les Lavalloises et les Lavallois exigent plus de milieux naturels conservés sur leur territoire. Or Laval abrite de véritables bijoux écologiques dans l'ouest de l'île qui ne demandent qu'à être protégés et mis en valeur. À cela s'ajoute l'écosystème aquatique au niveau du lac des Deux-Montagnes, de la rivière des Prairies et de la rivière des Mille-Îles. Cela en ferait des hectares verts et bleus à connecter entre eux et avec ceux de Montréal et de la rive Nord » d'ajouter Guy Garand, directeur général du CRE-Laval.

Le parc d'Oka est maintenant relié au Mont-Saint-Hilaire par un sentier cyclable et pédestre, un beau projet de loisir et de transport actif. La connectivité des milieux naturels est aussi fondamentale pour la biodiversité et la qualité de vie des populations du territoire de la CMM. « Pour un projet de parc urbain national, la mise en valeur des milieux naturels passe nécessairement par une conjugaison d'espaces verts et de milieux hydriques. Il serait donc tout à fait justifié d'associer à un tel projet la portion sud de la région des Laurentides » renchérit Anne Léger, directrice générale du CRE-Laurentides.

Des experts universitaires en appui à la démarche

Comme pour Toronto, la mise en place d'un grand parc urbain métropolitain prendra certainement plusieurs années et nécessitera de franchir plusieurs étapes importantes. Pour amorcer concrètement la réflexion, les trois organismes s'associent à des équipes de recherche qui vont mettre leurs expertises à contribution. « Nous sommes très heureux de mettre à profit l'expertise unique de la Chaire dans l'accompagnement des collectivités, expertise qui contribuera sans nul doute à la définition d'une vision concertée pour l'aménagement de ce territoire » assure Sylvain Paquette, titulaire de la CPEUM.

« La Chaire UNESCO (CUPEUM) s'associe avec grand enthousiasme à cette initiative des CRE de la région métropolitaine. Nous comptons mettre à profit toute la connaissance acquise par la documentation d'un grand nombre d'exemples internationaux et l'expertise développée dans les processus de concertation afin de concrétiser ce projet ambitieux ainsi que les liens effectifs auprès du programme MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO » appuie Philippe Poullaouec-Gonidec, titulaire de la Chaire UNESCO (CUPEUM).

La concertation de la société civile, au cœur de la démarche

Ce projet d'envergure demande une participation très large de la société civile. Il existe de nombreux organismes locaux, régionaux et même nationaux qui s'intéressent de près aux milieux naturels. Les trois CRE comptent entamer un processus de concertation de tous ces acteurs dès le début 2018. Une première rencontre sera d'ailleurs organisée fin janvier 2018 à laquelle tous les acteurs seront conviés.

Il est possible de [revoir en ligne la conférence](#) sur le Parc urbain national de La Rouge, organisée par le CRE-Montréal vendredi dernier avec Omar McDadi et Jeffrey Sinibaldi, représentants de Parcs Canada.

Renseignements :

Coralie Deny, CRE-Montréal : 514-842-2890 poste 221

Guy Garand, CRE de Laval : 450-664-3503

Anne Léger, CRE-Laurentides : 450-565-2987 poste 23